



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

**REUNION DU 4 JANVIER 2023
PV N.15**

PRESIDENT : M Bernard COUDERT

PRESENTS : MMES DELEBECQUE Christine - DEROM Margaux - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas - WILLIAMS Jérémia.

EXCUSE : M. FALL Angelo

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

CATEGORIE U13

Défis techniques :

- **Journées impaires** : double 8
- **Journées paires** : Jonglerie

RAPPEL : Finales départementales

Les clubs désirant recevoir une finale de Coupe U13 sont invités à déposer leurs candidatures au District de Football de la Haute-Vienne :

- Challenge PITCH le 01/04
- Challenge CAILLETON et BOUCHER le 03/06

Modification POULE U13 seconde phase en D2 et D3

- **D3 poule B** : l'ENTENTE FOOT SUD / LA CROISILLE 2 intègre la poule suite à son inscription à la place de la JA ISLE 3.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

- D2 poule B : l'équipe **JA ISLE 3** intègre la poule suite à son accession de D3 en D2.
- La poule B de D2 et la poule B de D3 seront donc des poules à 11 équipes, ces équipes disputeront leur match les week-ends suivants :

14/01 – 04/02 – 25/02 – 04/03 – 11/03 - 18/03 – 25/03 – 08/04 – 29/04 – 06/05 et le 13/05

Challenge CAILLETON

- Le plateau 3 du 10/12/2022 organisé par le club de ST JUST LE MARTEL non joué est reporté au **07 janvier 2023** avec les clubs suivants : CA RILHAC RANCON 3 et BOSMIE Charroux 2. En cas d'intempéries, il devra être joué au plus tard le mercredi 18 janvier 2023.

Challenges U13 :

Le prochain tour des challenges PITCH, CAILLETON et BOUCHER est programmé le 28 janvier 2023.

Suite au mail du club de l'entente SEREILHAC / FCCO nous vous informons des terrains pour la seconde phase :

ENT SEREILHAC / FCCO 1 en D1 jouera au stade municipal de SEREILHAC

ENT SEREILHAC / FCCO 2 en D3 jouera au stade Rémy CHIROL à CHAMPSAC

CATEGORIE U11

FINALES DEPARTEMENTALES :

Les clubs désirant recevoir une finale de Coupe U11 sont invités à déposer leur candidature au District de Football de la Haute-Vienne :

- Challenge LACORRE le 13/05
- Challenge VILLEDIEU le 03/06

Amendes :

- Amende de 11€ au club de ENT EFG 87/VEYRAC 2 pour son 1^{er} forfait futsal du 03/12.
- Amende de 11€ au club de US FEUILLARDIERS 1 pour son 1^{er} forfait futsal du 03/12.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

RAPPEL : Nous sommes dans l'attente des retours de Compte Rendu de Plateau futsal du 03/12/2022 des clubs suivants :

Plateau 1 : **FUN 87** // Plateau 2 : **ROCHECHOUART**

Ce document est **OBLIGATOIRE** et, est à renvoyer au District par retour de courrier ou de mail.

CATEGORIE U9/U7

Journées « URBAN SOCCER » et « LE FIVE » pour les U9 :

- Le 14 JANVIER 2023 à URBAN SOCCER
- Le 21 JANVIER au FIVE à Limoges.

Dans la catégorie U7 : Le club de **LIMOGES ASPTT** intègre le plateau 1 avec les clubs de AS AIXE SUR VIENNE – JA ISLE – USA CONDAT SUR VIENNE et FC ST PRIEST SOUS AIXE

Rappel : **les comptes rendus de plateau** (feuille de licences comprise) pour les catégories U7 et U9 sont **obligatoires et doivent être renvoyés** au District par le club organisateur sous 48H ou au plus tard le mercredi suivant le plateau.

Nous présentons à tous les bénévoles des clubs, aux enfants, parents, dirigeants et éducateurs, nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

**Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE**

**Le Président de la Commission,
Bernard COUDERT**

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI